

Tu veux être un acteur du changement ?



La MRC de L'Assomption recherche un coordonateur(trice) aux **milieux de vie durables** et à la **biodiversité**

Une riche expérience de concertation et de mobilisation régionales t'attend !

Propulsées par une volonté commune de favoriser la création de milieux de vie durables, de protéger et de mettre en valeur la biodiversité de la grande région lanaudoise, **les 6 MRC** et un ensemble de **partenaires régionaux** unissent leurs efforts. Deux ententes en aménagement du territoire découlent de cette force mobilisatrice, **une première au Québec !**

Nous recherchons un professionnel qui :

- Dispose de trois ans d'expérience en gestion de projets;
- Détient un diplôme de premier cycle universitaire en **aménagement du territoire**, en **urbanisme**, en **géographie environnementale**, en **géographie et aménagement durable**, en **environnement** ou dans un domaine compatible à la fonction.



La MRC t'offre :

- Un poste contractuel de 36 mois en mode flexible présentiel-télétravail;
- Un horaire de 34h/semaine, soit de 8h à 16h30 du lundi au jeudi et de 8h à 12h le vendredi;
- Un salaire de **66 034 \$** à **99 043 \$** en fonction de ton expérience;
- Un programme de développement des compétences.

Ces défis t'interpellent ? Viens te joindre à une équipe de professionnels compétents et dynamiques !

Pour plus d'infos, consulte les pages suivantes



Postule avant le
15 avril, 16h30 !



lapointem@mrclassomption.qc.ca



POSTE CONTRACTUEL DE 36 MOIS

La MRC de L'Assomption recherche actuellement un(e) candidat(e) pour pourvoir un poste de **Coordonnateur(trice) aux milieux de vie durables et à la biodiversité**

En quelques mots ...

L'entente sur les milieux de vie durables a pour objectifs de :

- Mobiliser les acteurs du milieu dans une dynamique d'engagement, de concertation et d'action afin d'aménager des milieux de vie durables sur le territoire de la région de Lanaudière;
- Mettre en place différentes mesures visant à améliorer la localisation des équipements et des services de proximité ainsi que des nouveaux logements, augmenter le nombre et la sécurité des déplacements actifs et également, augmenter la canopée urbaine de façon à réduire la superficie des îlots de chaleur.

Pour sa part, l'entente sur la biodiversité vise à :

- Mobiliser les acteurs du milieu dans une dynamique d'engagement, de concertation et d'action afin de viser le maintien et la mise en valeur de la biodiversité sur le territoire de la région de Lanaudière;
- Identifier les milieux naturels à maintenir, restaurer et mettre en valeur. Ces milieux naturels peuvent être humides, boisés ou autres;
- Mettre en place différentes mesures visant à atteindre et maintenir le seuil minimal de 30 % de milieux naturels;
- Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles, dont le maintien des vocations forestières et agricoles du territoire, et ce, conformément au principe d'aménagement durable.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Relevant du directeur du service de l'aménagement du territoire, le (la) coordonnateur(-trice) aux milieux de vie durables et à la biodiversité se voit attribuer les tâches et responsabilités décrites ci-dessous.

- Met en œuvre le plan d'action des ententes en aménagement du territoire en collaboration avec les parties des ententes et les acteurs du milieu;

- Prépare les appels d'offres de services professionnels et effectue le suivi auprès des mandataires associés à la réalisation de différents mandats;
- Assure l'animation, la coordination et le secrétariat des comités consultatif et directeur, lesquels sont créés en vertu des ententes;
- Réalise la reddition de comptes et les tâches administratives requises par les ententes;
- Répond aux demandes des municipalités, MRC, ministères, organismes et partenaires de la région de Lanaudière dans le cadre de ses responsabilités;
- Assure la mobilisation et la concertation entre les parties prenantes et la diffusion des informations;
- Contribue au développement des outils de communication;
- Effectue toutes autres tâches connexes à sa fonction selon les directives de la MRC.

FORMATION ET QUALIFICATION RECHERCHÉES

- Détenir un diplôme de premier cycle universitaire en aménagement du territoire, en urbanisme, en géographie environnementale, en géographie et aménagement durable, en environnement ou dans un domaine compatible à la fonction;
- Avoir acquis un minimum de trois années d'expérience dans des fonctions similaires, notamment en gestion de projets.

COMPÉTENCES ET APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Sens des responsabilités, autonomie, jugement et initiative;
- Habileté en gestion de projets;
- Habileté en gestion contractuelle;
- Habiletés interpersonnelles et communicationnelles : esprit d'équipe, collaboration, entrent et approche client;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ce poste bénéficie d'une échelle salariale variant de 66 034 \$ à 99 043 \$.

- Horaire de 34 heures du lundi au jeudi (8h – 12h et 13h – 16h30) et le vendredi (8h – 12h);
- Mode flexible télétravail et présence à la MRC;
- Un programme de développement des compétences;
- Cotisation professionnelle;
- Contrat de trois ans incluant les conditions et avantages sociaux prévus au Manuel de l'employé en vigueur.

POUR POSTULER

Toute personne intéressée par ce poste et répondant aux exigences et qualifications requises doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'attention de monsieur Martin Lapointe, directeur du service de l'aménagement du territoire, en mentionnant le titre du poste par courriel à Lapointem@mrclassomption.qc.ca

Toute candidature doit être reçue avant le 15 avril 2024 à 16h30.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la MRC de L'Assomption. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Les entrevues se dérouleront entre le 17 et le 23 avril 2024.

La MRC de L'Assomption adhère aux principes d'équité en matière d'emploi.